



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2015, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	26-8078-3	Numéro de version:	2.01
Date de révision:	15/06/2015	Annule et remplace la version du :	04/06/2014

Numéro de version Transport: 1.00 (09/11/2011)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

D108, SUPER DEGRAISSANT: D10801.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: MEGUIAR'S France, 3 rue de Verdun - Bât.D - 78590 Noisy le Roi

Téléphone: 01 30 80 02 16

E-mail: serviceclients@meguiars.com

Site internet www.meguiars.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Substance ou mélange corrosif aux métaux, catégorie 1 Met. Corr. 1; H290

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - H318

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 1A - H314

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

Symboles::

SGH05 (Corrosion)

Pictogrammes



MENTIONS DE DANGER:

H290

Peut être corrosif pour les métaux.

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Générale:

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Prévention:

P234

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P260E

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

P280D

Porter des gants de protection, un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux et du visage.

Intervention::

P303 + P361 + P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P301 + P330 + P331

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Stockage:

P405

Garder sous clef.

Elimination:

P501

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2% du mélange consiste en composants de toxicité aigue par voie cutanée inconnue.

Note sur l'étiquetage

Mise à jour selon le règlement des détergents

Ingrédients requis selon 648/2004/CE: (non requis pour un étiquetage industriel): Contient parmi d'autres ingrédients: moins de 5 % d'un agent de surface cationique, d'EDTA et sels. Contient: Parfums, Benzyl salicylate.

La classification H314 est basée sur le pH du produit.

2.3 .Autres dangers

D108, SUPER DEGRAISSANT: D10801.

Peut causer des brûlures chimiques gastrointestinales. Peut provoquer des brûlures chimiques du tractus respiratoire.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Ingrédients non-dangereux	Mélange		70 - 90	
EDTA, sels de sodium	64-02-8	EINECS 200-573-9	1 - 5	Tox. aigüe 4, H302; Lésions oculaires 1, H318 (CLP)
1-propoxy propane-2-ol	1569-01-3	EINECS 216-372-4	1 - 5	Liq. Inflamm. 3, H226; Irr. des yeux 2, H319; STOT SE 3, H336; EUH066 (Auto classées)
Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16	68439-57-6	EINECS 270-407-8	1 - 5	Tox. aigüe 4, H302; Lésions oculaires 1, H318; Tox. aquatique chronique 3, H412 (Auto classées)
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	EINECS 215-181-3	1 - 5	Tox. aigüe 3, H301; Corr. cutanée 1A, H314 (CLP) Met. Corr. 1, H290 (Auto classées)
2-Propoxy-1-Propanol	10215-30-2		<= 0,25	

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Veuillez-vous référer à la section 15 pour les Notes applicables aux composants ci-dessus.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS**4.1. Description des premiers secours:****Inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements souillés. Consulter immédiatement un médecin. Laver les vêtements avant utilisation.

Contact avec les yeux:

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Vapeurs ou gaz irritants	Pendant la combustion.
Oxydes d'azote.	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Diluer avec un important excès d'eau. Ajouter, avec précaution et en mélangeant, un acide dilué approprié tel que l'acide sulfamique ou de l'acide acétique. Vérifier la neutralité. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient métallique, revêtu intérieurement de polyéthylène. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Ne pas fermer pendant 48 heures. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc). Tenir à l'écart de métaux réactifs (ex. : aluminium, zinc) afin d'éviter la formation d'hydrogène.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. A conserver dans le flacon d'origine. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en... avec doublure intérieure résistant à la corrosion. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	VLEPs France	VLE(15 minutes) : 2 mg/m ³	
VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)				
VLEP				
Valeurs limites de moyenne d'exposition				
/				

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Ecran total.

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Caoutchouc butyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier en caoutchouc butyle

Tablier - polymère stratifié

Bottes en caoutchouc.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Apparence/odeur:	Rouge, odeur caractéristique.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	12,5 - 13,5
Point/intervalle d'ébullition:	100 °C
Point de fusion:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	Point d'éclair > 93°C [<i>Méthode de test:</i> Pensky-Martens Closed Cup]
Température d'inflammation spontanée	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Non applicable.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité relative	1,02 [<i>Réf. Standard :</i> Eau = 1]
Hydrosolubilité	Totale
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	1,02 g/ml

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils:	2,5 %
COV (moins l'eau et les solvants exempts):l	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Non applicable

10.5 Matériaux à éviter:

Acides forts

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:**Substance****Condition**

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:**Les signes et symptômes d'exposition**

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Corrosion de l'appareil respiratoire : les symptômes peuvent inclure une sécrétion nasale, douleur importante du nez et de la gorge, oppression au niveau de la poitrine, accès de toux avec du sang, respiration sifflante, essoufflement pouvant aller progressivement jusqu'à une défaillance respiratoire.

Contact avec la peau:

Brûlures cutanées (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, démangeaisons, douleurs, cloques, ulcération et formation de plaies et escarres.

Contact avec les yeux:

Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:

Effets gastrointestinaux : les symptômes peuvent inclure une douleur vive à la bouche, à la gorge et à l'abdomen, des nausées, des vomissements, de la diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
1-propoxy propane-2-ol	Dermale	Lapin	LD50 2 805 mg/kg
1-propoxy propane-2-ol	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 11,8 mg/l
1-propoxy propane-2-ol	Ingestion	Rat	LD50 2 500 mg/kg

D108, SUPER DEGRAISSANT: D10801.

Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16	Ingestion	Rat	LD50 578 mg/kg
Hydroxyde de potassium	Dermale	Lapin	LD50 > 1 260 mg/kg
Hydroxyde de potassium	Ingestion	Rat	LD50 273 mg/kg
EDTA, sels de sodium	Ingestion	Rat	LD50 1 658 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Produit	Données in Vitro	Corrosif
1-propoxy propane-2-ol	Lapin	Irritation minimale.
Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16	Lapin	Moyennement irritant
Hydroxyde de potassium	Lapin	Corrosif

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Produit	Risques pour la santé similaires	Corrosif
1-propoxy propane-2-ol	Lapin	Irritant sévère
Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16	Lapin	Corrosif
Hydroxyde de potassium	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16	Cochon d'Inde	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
1-propoxy propane-2-ol	In vitro	Non mutagène
Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16	Dermale	Rat	Non-cancérogène
Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
1-propoxy propane-2-ol	Inhalation	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une	Rat	NOAEL 3,6 mg/l	pendant l'organogénèse

D108, SUPER DEGRAISSANT: D10801.

		classification.			
Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 871 mg/kg	2 génération
Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 891 mg/kg	2 génération
Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16	Ingestion	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Lapin	NOAEL 600 mg/kg	pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
1-propoxy propane-2-ol	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiple espèces animales.	LOAEL 10,8 mg/l	6 heures
1-propoxy propane-2-ol	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
1-propoxy propane-2-ol	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Rat	LOAEL 1 770 mg/kg	non applicable
Hydroxyde de potassium	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	NOAEL Pas disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
1-propoxy propane-2-ol	Inhalation	Foie rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 9,5 mg/l	11 jours
Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 500 mg/kg/day	6 Mois
Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 500 mg/kg	6 Mois

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

D108, SUPER DEGRAISSANT: D10801.

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
2-Propoxy-1-Propanol	10215-30-2	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
2-Propoxy-1-Propanol	10215-30-2	Algues vertes	Estimé	96 heures	Effet concentration 50%	1 466 mg/l
2-Propoxy-1-Propanol	10215-30-2	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
EDTA, sels de sodium	64-02-8	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	41 mg/l
EDTA, sels de sodium	64-02-8	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	57 mg/l
EDTA, sels de sodium	64-02-8	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	5,5 mg/l
1-propoxy propane-2-ol	1569-01-3	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
1-propoxy propane-2-ol	1569-01-3	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
1-propoxy propane-2-ol	1569-01-3	Algues vertes	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	1 466 mg/l
Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxyalcane s en C14-16 et alcènes en C14-16	68439-57-6	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	4,53 mg/l
Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxyalcane s en C14-16 et alcènes en C14-16	68439-57-6	puce d'eau	Estimé	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,37 mg/l
Hydroxyde de potassium	1310-58-3		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
2-Propoxy-1-Propanol	10215-30-2	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique	1.1 jours (t 1/2)	Autres méthodes

D108, SUPER DEGRAISSANT: D10801.

				(dans l'air)		
2-Propoxy-1-Propanol	10215-30-2	Estimé Biodégradation	20 jours	Demande biologique en oxygène	64 % en poids	Autres méthodes
EDTA, sels de sodium	64-02-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
1-propoxy propane-2-ol	1569-01-3	expérimental Biodégradation	20 jours	Demande biologique en oxygène	64 % en poids	Autres méthodes
Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxyalcane s en C14-16 et alcènes en C14-16	68439-57-6	Estimé Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	95 % en poids	OCDE 301E
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Ingrédients non-dangereux	Mélange	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
2-Propoxy-1-Propanol	10215-30-2	Estimé Bioconcentration		Facteur de bioaccumulation	3	Estimation : Facteur de bioaccumulation
EDTA, sels de sodium	64-02-8	expérimental BCF-Carp	42 jours	Facteur de bioaccumulation	123	OCDE 305E
1-propoxy propane-2-ol	1569-01-3	Estimé Bioconcentration		Facteur de bioaccumulation	3	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxyalcane s en C14-16 et alcènes en C14-16	68439-57-6	Estimé Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.7	Estimation : coefficient de partage octanol/eau
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Ingrédients	Mélange	Données non	N/A	N/A	N/A	N/A

D108, SUPER DEGRAISSANT: D10801.

non-dangereux		disponibles ou insuffisantes pour la classification				
---------------	--	---	--	--	--	--

12.4. Mobilité dans le sol:

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

Les agents tensio-actifs contenus dans cette préparation sont en conformité avec les critères de biodégradabilité établis selon le règlement Européen 648/2004 sur les détergents.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

- 07 06 01* Eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses.
- 20 01 29* Détergents contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR: UN 1760, Liquide corrosif n.s.a (Hydroxyde de potassium), 8, III, C9, (E).

IATA: UN 1760, Liquide corrosif n.s.a (Hydroxyde de potassium) 8, III.

IMDG : UN 1760, Liquide corrosif n.s.a (Hydroxyde de potassium), 8, III, EmS: FA, SB.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les "Mesures on

D108, SUPER DEGRAISSANT: D10801.

Environmental Management of New Chemical Substance". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les dispositions du "Korean Toxic Chemical Control Law". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS)". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique du TSCA.

Tableau des maladies professionnelles

84 Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Raisons de la révision

Section 1: N° FDS (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection (information) - L'information a été modifiée.

Section 01: 1.3 Détails du fournisseur sur titre de la FDS - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Conformité REACH - L'information a été modifiée.

Section 13 : Code déchet européen - L'information a été modifiée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Inventaire mondial (Statut - Titre) - L'information a été modifiée.

Copyright - L'information a été modifiée.

Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été modifiée.

Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.

Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été modifiée.

Etiquette: Précaution (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 08: TWA key - L'information a été modifiée.

A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été modifiée.

Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: 6.4: Référence à d'autres sections (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel personal (Information) - L'information a été modifiée.
Reportez-vous aux sections 8 et 13 pour plus d'informations. - L'information a été modifiée.
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8: Contrôles techniques appropriées (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été modifiée.
Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.
Section 4: 4.1: Description des mesures de premiers soins (Titre) - L'information a été modifiée.
Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.
Section 15: 15.1: Réglementations/Législations concernant la sécurité, santé et l'environnement spécifiques de la substance ou le mélange (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été modifiée.
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été modifiée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : - L'information a été ajoutée.
Section 11: Danger par aspiration - L'information a été ajoutée.
Section 11: Texte Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Nom - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Route - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Valeur - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Organes cibles (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée- Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Durée d'exposition (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Organes cibles (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Durée d'exposition (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Nom - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Route - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Espèces/organismes - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Valeur - L'information a été ajoutée.

Section 8: Données sur les gants - Materiau - L'information a été ajoutée.

Section 8: Données sur les gants - Epaisseur - L'information a été ajoutée.

Section 8: Données sur les gants - Temps de pénétration - L'information a été ajoutée.

Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été ajoutée.

Section 03: Référence à la phrase H (explication dans section 16) - L'information a été ajoutée.

Portection de la peau - gants recommandées - L'information a été supprimée.

Remarque (phrase) - L'information a été supprimée.

R-phrase - L'information a été supprimée.

S-phrase - L'information a été supprimée.

Section 2: Contient (Titre) - L'information a été supprimée.

Section 2: Phrases de sécurité (Titre) - L'information a été supprimée.

Section 16 : phrases de risques - L'information a été supprimée.

Section 2: Ingrédient d'étiquette (Information) - L'information a été supprimée.

2: Identification des dangers - L'information a été supprimée.

16. Phrases de risques - L'information a été supprimée.

Section 2: Phrases de risques (Titre) - L'information a été supprimée.

2: Identification des dangers - L'information a été supprimée.

Section 2: Notes concernant l'étiquetage (Titre) - L'information a été supprimée.

Section 2: Etiquette - remarques - L'information a été supprimée.

Section 2: Régulation des détergents EU - remarques d'étiquetage - L'information a été supprimée.

Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été supprimée.

Section 11: Durée d'exposition (Tableau - Titre) - L'information a été supprimée.

Section 11: Résultats des tests (Tableau - Titre) - L'information a été supprimée.

Section 3: Référence à la phrase R et H (Explication dans section 16) - L'information a été supprimée.

Section 2: 2.2 et 2.3: DSD/DPD (Titre) - L'information a été supprimée.

Section 2: Référence phrase R - L'information a été supprimée.

Etiquette: Graphique - L'information a été supprimée.

Etiquette: Graphique - L'information a été supprimée.

Etiquette: texte graphique - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDSs de Meguiar's France sont disponibles sur le site: www.meguiars.fr